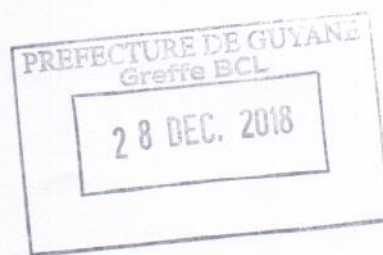




COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglô



DELIBERATION N° 186/2018/CACL

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 21 DECEMBRE 2018 A 09H00
AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

PORTANT ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 50 000 € A L'ASSOCIATION DU PERSONNEL DE L'AGGLOMERATION (APA) – EXERCICE 2018

Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers Présents : 18
Nombre de Procuracy : 3
Date de convocation : mercredi 12 décembre 2018

Nombre de suffrages exprimés : 21
Vote :
Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

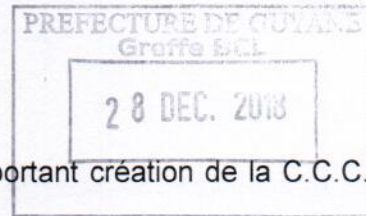
L'an deux mille dix-huit, le vendredi 21 décembre, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, se sont réunis pour la tenue d'une Assemblée Plénière, à la salle de délibération « Danielle BREVET » au siège social de la CACL, sous la présidence de Madame Marie-Laure PHINÉRA-HORTH.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Marie-Laure PHINERA-HORTH, Présidente - Gilles ADELSON, 2^{ème} Vice-Président - Raphaël RABORD, 4^{ème} Vice-Président - Roger ARON, 5^{ème} Vice-Président - Serge BAFAU, 6^{ème} Vice-Président - Nestor GOVINDIN, 2^{ème} Membre du Bureau - Rosaline CAMILLE-SIDIBE, Conseillère communautaire - Georgina CHIN-TEN-FUNG, Conseillère communautaire - Corine DIMANCHE, Conseillère communautaire - Farah KHAN, Conseillère communautaire - Roland LEANDRE, Conseiller communautaire - Thierry LEMKI, Conseiller communautaire - Chester LEONCE, Conseiller communautaire - Guerline LOUIS, Conseillère communautaire Mylène MAZIA, Conseillère communautaire - Claude MORTIN, Conseiller Communautaire - Jocelyne PRUDENT, Conseillère communautaire - Anne-Michèle ROBINSON, Conseillère communautaire - Serge SEWGOBIND, Conseiller communautaire - Alex WEIMERT, Conseiller communautaire

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES : Monique AZER, 3^{ème} Membre du Bureau → **Procuracy** à Gilles ADELSON - Jean GANTY 1^{er} Membre du bureau → **Procuracy** à Raphaël RABORD - Maryse LUPON, Conseillère communautaire - Jean-Yves THIVER, Conseiller communautaire - Gabriel SERVILLE, Conseiller communautaire → **Procuracy** à Roger ARON

ÉTAIENT ABSENTS : Patrick LECANTE, 1^{er} Vice-Président - Marie-Reine GIRAULT, Conseillère communautaire - Claude PLENET, Conseiller communautaire - David RICHE 3^{ème} Vice-Président - Jean-Pierre Théodore ROUMILLAC, Conseiller communautaire

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Chester LEONCE



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N°698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 312/2D/2B du 18 février 2008 portant transfert de la compétence déchets ménagers à la CCCL ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

Vu l'élection de Mme Marie-Laure PHINERA-HORTH à la présidence de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), le 17 avril 2014 ;

Vu l'élection des 6 Vice-Présidents et de 3 conseillers communautaires membres du Bureau, constituant avec la Présidente 10 membres du Bureau ;

Vu la délibération N° 117/2016/CACL du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

Considérant que l'Association du personnel de l'Agglomération (APA) régie par la loi du 1er juillet 1901 a été créée le 08 février 2013 suite à une assemblée générale réunissant l'ensemble des effectifs de la CACL et que l'APA développe des actions en faveur des agents de l'Agglomération du centre littoral ;

Considérant que les rapports d'activités et les bilans comptables des exercices 2017 et 2018 seront transmis au Conseil communautaire au cours du 1^{er} trimestre 2019 ;

Considérant que pour clôturer l'exercice 2018 et financer le programme d'activités de l'année 2019, l'APA sollicite une subvention de 50 000 €. Cette contribution annuelle permet d'assurer, en complément de la participation du personnel, les actions suivantes : billetterie, organisation d'activités culturelles et sportives, arbre de Noël, vœux de l'APA, mariage, naissance, fêtes des pères et des mères, tickets cinéma, sorties découverte et détente -notamment une croisière dans les Petites Antilles ouverte à l'ensemble du personnel -.

Entendu l'avis favorable la Commission Finances du mardi 18 décembre 2018 ;

Entendu l'avis favorable du Bureau du mardi 18 décembre 2018 ;

Entendu le **Rapport N° 186/2018/CACL** relatif à l'attribution d'une subvention de 50 000 € à l'Association du Personnel de l'Agglomération (APA) du Centre Littoral.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré :

PREND ACTE du **Rapport N° 186/2018/CACL** de la Présidente, relatif à l'attribution d'une subvention de 50 000 € à l'Association du personnel de l'Agglomération du Centre Littoral.

APPROUVE le versement par la CACL d'une subvention de 50 000 € à l'Association du personnel de l'Agglomération au titre de l'année 2018.

AUTORISE l'imputation des dépenses sur les crédits inscrits article 6574 « Subvention aux associations et autres personnes de droit privé » du Budget Principal Unique M14, exercice 2018.

AUTORISE la Présidente à signer tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la conduite de cette opération et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires au règlement de cette affaire.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,
Le vendredi 21 décembre 2018



POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME

LA PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

Marie-Laure PHINERA-HORTH

